

Nous désirons porter à votre connaissance avoir été très déçus tout comme nous le croyons beaucoup d'autres résidents de l'Ile des Soeurs par la présentation et la « pseudo-consultation» qui ont été faites le 30 septembre dernier.

Nous n'avons pu assister à cette présentation mais avons lu sur Internet une grande partie de la transcription de cette séance et avons consulté la plupart des documents présentés. Nous avons constaté qu'à bien des questions fondamentales posées par les intervenants concernant les sujet de préoccupations qu'ils soulevaient, aucune justification ni réponse sérieuse et précise basées sur des études crédible et visant spécifiquement l'Ile des Soeurs n'a été apportée pour soutenir le PPU tel que proposé et pour démontrer son applicabilité à l'Ile.

Nous avons eu nettement l'impression compte tenu aussi de la façon dont la dite séance s'est déroulée et l'impossibilité alors de formuler le moindre commentaire ou la moindre opinion, que les critères basés sur le TOD et le PPU allaient nous être imposés de façon inéluctable et que les préoccupations légitimes des résidents-intervenants seront largement ignorées au bénéfice des promoteurs, du REM (financé en partie par le développement immobilier adjacent) et de la Ville (par l'augmentation du bassin de taxation).

Nous avons pris connaissance du Mémoire soumis le 29 octobre dernier par le Regroupement des syndicats des Verrière sur le Fleuve et nous partageons entièrement les commentaires et les nombreuses préoccupations y indiquées et souscrivons sans réserve aux conclusions et aux recommandations mentionnées en espérant qu'elles seront prises en compte.

Alexis Bergeron et Diane Roussel